



PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} avril 2025

Mathieu Lehoux
Directeur du service d'aménagement
MRC de Témiscouata
mlehoux@mrctemis.ca



INFORMER

**Objet : Projet de parc éolien de la Madawaska à Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande –
Question complémentaire – DQ3**



CONSULTER

Bonjour,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **3 avril à midi** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

1. Dans votre mémoire, vous écrivez que le Règlement de contrôle intérimaire 02-07 régissant l'implantation d'éoliennes sur votre territoire « prévoit un espace exclusivement dédié aux développements éoliens communautaires » (DM11, p. 3). De quel genre d'espace parlez-vous et existait-il qu'en 2007. Clarifiez et le cas échéant, produisez une carte sur laquelle cet espace dédié est indiqué.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.

Cordialement,

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

c. c. : Steve Murray, Directeur du service de développement